



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

immigration

Question au Gouvernement n° 1893

Texte de la question

SANS-PAPIERS AFGHANS À PARIS

M. le président. La parole est à M. Tony Dreyfus, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Tony Dreyfus. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le Premier ministre. Il est parti, mais je suis sûr que l'un des membres du Gouvernement sera en mesure de me répondre. Je commence par une très courte citation : " Je veux lancer un appel à tous ceux qui dans le monde sont persécutés par les tyrannies et par les dictatures, à tous les enfants et à toutes les femmes martyrisés dans le monde pour leur dire que la France sera à leurs côtés, qu'ils peuvent compter sur elle. "

Ces propos ne sont pas de Victor Hugo, pas davantage d'un député socialiste ou de Tony Dreyfus ; ils sont de l'actuel Président de la République, Nicolas Sarkozy. Mes chers collègues, cette phrase, vous l'avez compris, présente un caractère symbolique considérable. Plus de deux ans et demi se sont en effet écoulés et un fossé s'est creusé entre ces propos exemplaires du chef de l'État et l'action du Gouvernement.

Depuis ce discours, nous avons connu la création d'un ministère de l'immigration et de l'identité nationale, une tentative d'instituer des tests ADN dans le cadre des regroupements familiaux, la mise en place de quotas de reconduites aux frontières.

Si je m'adresse à vous aujourd'hui, monsieur le Premier ministre, c'est que ma circonscription est particulièrement concernée par ces flux de population afghane et que, à ce jour aucune solution n'a été trouvée. C'est la raison pour laquelle, il y a huit jours, la mairie de Paris a pris l'initiative de mettre à la disposition de ces immigrés des locaux décentes et dignes. Toutefois quelle n'a pas été notre surprise d'entendre le ministre chargé de l'identité nationale (*Huées sur les bancs du groupe SRC*) dire qu'il s'agissait d'une véritable provocation et que ces locaux devaient être immédiatement évacués ! Encore une fois, monsieur le Premier ministre ...

M. le président. Merci !

La parole est à M. Éric Besson, ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire.

M. Éric Besson, *ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire*. Monsieur le député Dreyfus, vous avez raison : entre cent et cent cinquante Afghans vivent actuellement à Paris dans des conditions précaires à proximité de la gare du Nord et de la gare de l'Est.

L'État joue son rôle et assume ses responsabilités. Nous avons mis en place un dispositif permanent d'hébergement : 175 places sont disponibles, soit en région parisienne, soit dans les régions limitrophes, avec un véritable accompagnement sanitaire, médical et social. Or ces places sont très souvent vacantes. Au moment où je vous parle, certaines sont disponibles. Simplement, ces Afghans ne souhaitent pas venir dans ces centres d'hébergement pour des raisons que vous connaissez. Ils préfèrent rester à proximité des gares ou des ports où sévissent les passeurs et où ils peuvent espérer rejoindre clandestinement la destination de leur choix dans des camions, des trains ou des bateaux.

L'État a effectivement autorisé la ville de Paris à ouvrir un centre d'hébergement dans l'ancien hôpital Saint-Lazare et je n'ai pas dit que c'était une provocation, loin s'en faut ! J'ai néanmoins précisé que cela ne pouvait qu'être exceptionnel et temporaire. Pourquoi ? D'abord, parce que ce local n'offre aucune garantie, ni d'hygiène ni de sécurité (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC*) ; vous le savez pertinemment. Ensuite, et surtout, parce que l'État ne peut être schizophrène. Nous ne pouvons pas lutter contre les passeurs et autoriser, à

proximité des ports, des gares ou des centres routiers, l'installation de centres qui seraient des sas vers la clandestinité. L'État n'est pas schizophrène, il est cohérent. Il n'y aura pas de jungle, pas de Sangatte, ni dans le Calais ni à Paris ! *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP. - Murmures sur les bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [M. Tony Dreyfus](#)

Circonscription : Paris (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1893

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Immigration, intégration, identité nationale et développement solidaire

Ministère attributaire : Immigration, intégration, identité nationale et développement solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 janvier 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 21 janvier 2010